



UNION SNUI - SUD Trésor Solidaires

80/82, rue de Montreuil 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 Fax 01.43.48.96.16
www.snuisudtresor.fr
Courriel : union@snuisudtresor.fr

Paris, le 17 décembre 2009

MOUVEMENT DEFINITIF DES CSC3, CSC4 ET INSPECTEURS DEPARTEMENTAUX 2009/2010 DEUXIEME CAMPAGNE

AFFECTATION DES RESPONSABLES DE SIP ET DE PRS

CAP des 17 et 18 DECEMBRE 2009 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

L'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires souhaite mettre en exergue les points suivants.

I - Les mesures administratives en matière de pandémie :

Tout début décembre, suite à des directives émanant du plus haut niveau de l'Etat, dans de nombreux départements, les agents de la DGFIP ont été réquisitionnés pour des vacations dans les centres de vaccination pour assurer l'accueil ou l'organisation de ceux-ci.

Dans l'urgence, les services ont dû fournir des noms de collègues pour des centres ouverts de 8h à 22h.

Les opérations de réquisition mal organisées (des centres n'ont parfois pas pu fonctionner faute de médecins alors que l'accueil administratif était assuré) ont suscité le mécontentement des agents.

Le malaise est d'autant plus perceptible que le régime indemnitaire annoncé en début de campagne a été changé. L'heure supplémentaire prévue pour tous à 15 € a été modifiée par la Fonction Publique. Ainsi, un AAI aura droit à 7,46 € alors qu'un IP se verra versé 11,73 €. En cette période où la solidarité doit jouer, pourquoi avoir voulu faire une distinction entre les agents de l'Etat en fonction de leur grade ?

Les modalités discutables de mise en œuvre interviennent alors que les services et les agents sont directement touchés par les suppressions d'emplois de ces dernières années, auxquelles s'ajoutent celles de 2010.

II - Les suppressions d'emplois :

La mise en place de la fusion s'accompagne d'une réduction drastique et continue des emplois.

Ces suppressions s'ajoutent à celles précédemment opérées. Elles mettent gravement en péril l'exercice même des missions. Il ne faut pas se leurrer, si la plupart des objectifs quantitatifs semble atteinte, c'est trop souvent au détriment de la qualité du service rendu et de l'abandon de « missions jugées secondaires ».

Au-delà des réductions d'emplois fléchées (télé@ctes, DPR, télé-IR), elles affectent les SIE au moment même où le périmètre des missions et le poids des charges augmentent : transfert du recouvrement de la taxe sur les salaires et de l'IS, transfert progressif du recouvrement de la TP, mise en place de l'application GESPRO, gestion de la crise financière, réforme des privilèges....

Cette politique dogmatique contribue à dégrader les conditions de vie au travail en amplifiant la pression exercée sur les cadres et sur les agents.

Il suffirait d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres.

Il incombe aux responsables de l'administration, à tous les niveaux, d'alerter le pouvoir politique sur la gravité de la situation dénoncée.

III - Le reclassement des postes comptables :

L'Union se félicite qu'après de nombreuses demandes, l'administration se décide enfin à procéder à une opération de reclassement de certains SIE.

Cette mesure mettra fin aux injustices les plus criantes.

Il n'en demeure pas moins que la refonte générale du classement de tous les postes comptables demeure indispensable avec une entrée en vigueur dès le 1^{er} septembre 2010.

Toute autre décision serait jugée inéquitable par les comptables concernés

IV - Les IDEP non comptables :

Les IDEP NC sont les laissés pour compte de la catégorie A+.

Actuellement, les IDEP adjoints vivent particulièrement mal leur positionnement en SIP.

Alors qu'ils sont cadres supérieurs, l'administration leur confie un niveau d'encadrement comparable à celui des inspecteurs du Trésor.

Ceci est inacceptable et l'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires demande à l'administration de les positionner comme de véritables cadres supérieurs, ce qu'ils sont, et ce pour quoi ils ont été sélectionnés.

L'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires rappelle ses propositions de revalorisation faites à l'administration et demeurées à ce jour sans réponse :

- Alignement sur l'indice des RP-TP
- Mise en place d'une indemnité spécifique
- Linéarité de carrière IDEP 2 – IDEP 1.

L'administration envisage une modification du quota IP/IDEP sur les postes 966 C.

L'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires rappelle qu'il conviendra de respecter les grands équilibres entre les trois grades (DDIV, IP et IDEP) pour l'accès aux postes comptables.

Ce sujet sera débattu lors du prochain groupe de travail de janvier.

Quoi qu'il en soit, une éventuelle modification du quota ne saurait se substituer à notre revendicatif concernant les trois points visés ci-dessus.

V - Les règles de gestion :

L'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires rappelle ses revendications pour :

- une affectation la plus fine possible en CAP nationale (au poste pour les comptables et à la résidence pour les non-comptables)

- la plus grande transparence dans l'élaboration du mouvement local et une plus grande concertation entre le directeur et ses cadres. C'était d'ailleurs l'ambition affichée de l'administration d'améliorer le dialogue mais ce n'est pas toujours le cas (nous constatons que certains mouvements locaux sont élaborés dans l'opacité).

- une suppression du délai de séjour de deux ans qui doit être ramené à un an.

Celui-ci n'a effectivement aucun sens dans la mesure où il ne s'applique pas au poste et constitue un frein pour le recrutement dans ce grade.

Par ailleurs, il est regrettable que certains directeurs ne jugent toujours pas utile de formuler un avis.

Remerciements au Bureau RH-1B.

COMPTE RENDU

Le président de la CAP E Barbier a souligné que les suppressions d'emplois étaient décidées par les instances dirigeantes du pays et qu'elles n'empêchaient pas la DGFIP d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés et de prendre en charge de nouvelles missions avec succès : le plan de relance de l'économie, la PIE, la taxe carbone....

Le SNUI est intervenu en séance pour dénoncer les effets de cette politique.

Les missions semblent atteintes dans le cadre des priorités fixées mais c'est au détriment de la qualité.

Par ailleurs, la politique des indicateurs donne l'apparence que les objectifs sont atteints (la vitrine est belle) mais la réalité est beaucoup moins reluisante (abandon de certaines missions de service public et conditions de travail des cadres et des agents cf notre déclaration liminaire).

Concernant la pandémie grippale, il fera remonter les interventions.

En matière de reclassement, il a souligné le progrès que constituait l'interclassement des SIE et il a précisé que la DG menait actuellement une expertise pour vérifier la compatibilité entre les travaux de la Centrale et les réalités du terrain.

Concernant les adjoints, un GT « en chambre » piloté par la MRU examine actuellement le sujet.

Les nouvelles règles d'accès aux postes comptables (quota IP/IDEP) seront examinées lors d'un GT le 05 janvier.

A cette occasion, l'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires reviendra plus en détail sur tous ces sujets.

L'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires a voté contre tous les mouvements de mutations et de nominations (sauf pour les tableaux d'avancement IDEP 3 – IDEP 2).

Elle a expliqué son vote en s'appuyant sur les suppressions d'emplois et les règles de gestion actuelles (délai de séjour, affectation au département et non au poste, mouvement local sans aucune règle...).

La CGT et la CFDT ont également voté contre ces mêmes mouvements, la CGC a voté pour.